

mercredi, 30 octobre 2013 03:36

Israël fait partie de l'Union Européenne et touche des subventions

IRIB-Pour toucher des subventions, Israël fait partie de l'Union Européenne
(c'est le seul État non européen à toucher des subventions de l'Union Européenne). Pour appliquer le Droit, Israël n'est pas dans l'UE.



Le dernier programme pluriannuel de subventions à la recherche de l'UE a donné à Israël plus de 1,5 milliards d'euros d'avantages. Il existe un projet de directives de la Commission Européenne visant à refuser de distribuer des subventions européennes à des entreprises ou autres activités israéliennes dans les colonies illégales (dans les territoires occupés illégalement par Israël, au delà de la ligne verte). Il s'agit simplement pour l'UE de ne pas se rendre complice de graves violations du Droit International et de crimes de guerre. Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN et ancien chef de la diplomatie européenne, Mme Benita Ferrero-Waldner, ancienne commissaire européenne pour les relations extérieures, ainsi que l'ancien Premier ministre néerlandais Andreas Van Agt, ont participé à la mise en place de ces directives pour mettre la politique de subventions versées par l'UE en conformité avec le Droit Européen et International. Ces nouvelles directives devraient entrer en vigueur le 1er janvier prochain et en particulier elles devraient s'appliquer au prochain programme de coopération scientifique Horizon 2020 (ce sont les programmes de subvention des activités de recherche par l'Union Européenne).

Environ 800 universitaires et chercheurs, dont plus de 700 appartenant à treize États membres de l'Union Européenne, ont écrit à Madame Ashton, Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères, demandant à l'UE de ne pas édulcorer ses nouvelles directives interdisant tout financement par l'UE pour des projets et des entités israéliennes dans les territoires palestiniens occupés.

<http://www.aurdip.fr/Des-universitaires-et-des.html>

51 parlementaires européens exhortent déjà l'Union Européenne à ne pas assouplir ou retarder l'application de ces directives.

<http://www.aurdip.fr/51-MEP-s-call-Ashton-to-implement.html>

Mais les gouvernements israélien et américain ont immédiatement mis la pression sur l'UE pour qu'elle édulcore ces directives et les rendent inopérantes. Et madame Ashton a annoncé qu'elle tiendrait compte de leur « sensibilité ».

Les négociations sont sur le point de se terminer par une capitulation complète de l' UE :

1. Les institutions israéliennes subventionnées par l'UE n'auront pas à certifier qu'ils ne fonctionnent pas dans les territoires occupés. Il reviendra à l'UE de prouver qu'ils le font pour leur refuser des subventions.
2. Des institutions israéliennes hors des colonies illégales pourront recevoir des financements de l'UE et seront autorisées à les transférer aux colonies illégales.

L'UNION EUROPÉENNE VA AINSI AFFECTER UNE PARTIE DE NOS IMPÔTS À LA COLONISATION ISRAËLIENNE ILLÉGALE DE LA PALESTINE.

C'EST UNE TRAHISON COMPLÈTE DES PRINCIPES FONDATEURS DE L'UNION EUROPÉENNE.

Vous pouvez agir :

Demandez à vos députés européens de soutenir les nouvelles règles sur la participation d'Israël aux programmes communautaires.

L'outil électronique simple proposé ci-dessous permet d'envoyer un message à vos députés européens en leur demandant de prendre des mesures pour soutenir les nouvelles lignes directrices, et pour s'assurer que l'UE cesse de financer les crimes de guerre israéliens :

<http://act.eccpalestine.org/lobby/37/0/France>

Page facebook :

<https://www.facebook.com/events/1424344694451211/?source=1>

<http://www.agencemediapalestine.fr/blog/2013/10/14/demandez-a-vos-deputes-europeens-de-soutenir-les-nouvelles-regles-sur-la-participation-disrael-aux-programmes-communautaires/>

Source : blogmediapart

Source : joelecorbeau

Ajouter un Commentaire

Nom (obligatoire)

Adresse email

Url de votre site Web ou Blog

1000 Caractères restants

Recevoir une notification par email lorsqu'une réponse est postée



Rafraîchir

Enregistrer
